



n°52

février 2011 – mai 2011

# INFO-RÉSEAU



Journal d'information  
du Comité National de Liaison  
des Régies de Quartier

## EDITORIAL

### Les Assises Nationales des Régies de Quartier et des Régies de Territoire : une démarche mobilisatrice et porteuse de sens.

« UNE PAROLE politique pour un mieux vivre ensemble » : la cinquantaine de propositions présentées lors des Assises Nationales (Bron le 9 novembre 2010) affirment une grande ambition de la part des Régies de Quartier et de Territoire, engagées dans une démarche qui les entraîne au-delà de leur mission première sur leur territoire.

Démarche utopique ? Depuis leur origine, les Régies ont initié, comme l'illustrent les exemples de ce journal, des expériences qui démontrent que ces propositions sont de l'ordre du possible. Lorsqu'elles reposent sur une « réflexion collective » et une « responsabilité assumée », celles liées directement à leurs besoins sont les plus bénéfiques aux salariés en insertion.

Mais démarche mobilisatrice, en premier lieu auprès des habitants ; beaucoup d'acteurs sociaux qui agissent dans ces territoires en difficulté peuvent en témoigner. Les habitants, lorsqu'ils sont associés à une réflexion constructive, ont la volonté de trouver et de proposer des solutions concrètes. Et ils sont prêts à s'impliquer dans leur mise en œuvre, même si celle-ci ne peut résulter que d'un « long cheminement ».

Et démarche politique : elle a vocation à susciter l'adhésion de tous ceux qui, habitants, associations, travailleurs sociaux, institutionnels, interviennent dans la Cité. C'est ensemble que ces acteurs d'un même projet, pourront constituer un mouvement dynamique pour un changement social.

Aussi, n'est-il pas urgent que les responsables politiques et institutionnels viennent écouter, dialoguer, débattre avec ces acteurs de la société civile ? C'est là l'ambition du réseau des Régies de Quartier et de Territoire.

**Clotilde Bréaud**, Présidente du CNLRQ



## Sommaire

### 2-3 *En direct des Régies*

- ◆ A Arles, Avignon, Lunel, Marseille et Meaux
- ◆ Portrait d'acteurs

### 4-7 *Le Dossier*

#### Assises Nationales des Régies de Quartier et des Régies de Territoire

Les Assises du 9 novembre à Bron marquait la dernière étape d'une démarche menée depuis 2006 par le CNLRQ. Le dossier revient sur ce processus et le contenu de la journée. A l'occasion des Assises, un livret intitulé Une Parole politique pour un mieux vivre ensemble a été diffusé. Quatre personnes engagées dans la vie des cités apportent leur point de vue.

### 8-11 *En direct du Réseau*

- ◆ Formation
- ◆ Développement durable
- ◆ Economie solidaire
- ◆ Communication
- ◆ Vie du réseau
- ◆ Développement – gestion et finances

### 12 *Interview*

Entretien avec Clotilde Bréaud, présidente du CNLRQ.



Quatre Régies de la région PACA et la Régie du Pays de Meaux reviennent sur deux propositions issues du livret *Une parole politique pour un mieux vivre ensemble*, en relation avec leur propre démarche.

Régie du Pays de Meaux (77)

### Privilégier le temps plein choisi contre un mi-temps subi

« Soutien à la création et à la pérennisation d'emplois stables »

Extrait de *Une parole politique pour un mieux vivre ensemble*  
p. 21

Selon Frédéric Massol, directeur de la Régie de Meaux, il serait souhaitable de faire évoluer les politiques actuelles relatives aux contrats aidés. En effet, ces contrats, du type Contrat Unique d'Insertion, ont un « effet de seuil » qui incite les employeurs à ajuster le volume horaire travaillé à l'aide financière afférente, soit de 20 à 26 heures. Ainsi le travail à temps plein n'est donc ni encouragé ni valorisé auprès des employeurs qui doivent en assumer seul la prise en charge.

« Au cours des dix dernières années, nous avons souhaité, au sein de la Régie du Pays de Meaux, favoriser largement la consolidation des emplois et la situation de l'ensemble de nos salariés par l'augmentation des volumes horaires des salariés à temps partiel. La plupart de nos embauches se basent donc sur des volumes horaires à temps plein, voire à temps partiel élevé (au minimum 25 h). Ceci en fonction bien sûr des capacités des salariés et des spécificités de leur parcours professionnel. Car certaines situations justifient pleinement le recours à un emploi à temps partiel (problématiques de garde d'enfants, contraintes familiales ou culturelles, problèmes de santé, choix personnel...).

Cette démarche implique une gestion plus complexe de nos effectifs et des plannings de travail, une gestion



Un des métiers phare des Régies de Quartier : l'entretien des espaces verts.

que nous assumons pleinement au plus grand bénéfice de nos salariés.

D'une part, elle permet d'accroître le niveau de rémunération et de solvabilité des salariés, dont la situation devient moins précaire. D'autre part, la mobilisation et l'investissement des salariés s'accroît avec un emploi à temps plein ou au minimum à temps partiel progressif, favorisant les conditions et les pré-requis inhérents à tout retour durable et pérenne

sur le marché du travail. Bénéfice que nous pouvons mesurer notamment par la progression du taux de sortie positive de la Régie, qui dépasse actuellement le seuil de 70 %.

De nouveaux cadres réglementaires ou budgétaires résultants d'une politique volontariste en faveur de l'emploi favoriseraient cette approche. »

Régie de quartier Regards (Arles, 13), Régie de quartier du Grand Avignon (84), Régie d'emplois et de services du Pays de Lunel (34), Régie Services Nord Littoral (Marseille, 13)

### Formation de gardien d'immeuble : une action montée en partenariat

« Soutenir la professionnalisation de l'emploi »

Extrait de *Une parole politique pour un mieux vivre ensemble*  
p. 23

Des structures de l'économie solidaire, comme les Régies, ont pu grâce à un partenariat fort, mettre en place des actions de formation qui servent directement leurs salariés et les habitants des territoires en difficulté, et les conduisent à un emploi. De l'avis de ces quatre Régies, « Soutenir la professionnalisation de l'emploi », ►

► c'est prévoir une intervention financière qui réponde aux demandes, par un regroupement de moyens. Le partenariat, établi entre notre Syndicat des employeurs Régies de Quartier (SERQ) et les Régies d'une part, les Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH), l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) « Habitat Formation » et l'organisme de formation « Franchir » d'autre part, a permis d'offrir à un groupe d'une douzaine de salariés une formation « gardien d'immeuble », avec une promesse d'embauche à l'issue du stage dans la grande majorité des cas. Dans cette perspective d'un emploi durable, les compétences ont été acquises dans des conditions optimales, techniques, financières par une



prise en charge à 100 %, et dans la proximité. « Habitat Formation » a ainsi pu exercer pleinement son rôle d'aide à la concertation, à l'initiative, au développement de la formation.

Cette action de « Franchir », déjà initiée en 2009 en Ile de France, en contribuant à la professionnalisation et à la valorisation des salariés en parcours d'insertion, participe également à la reconnaissance du travail mené par les Régies de Quartier et de la part de leurs partenaires, en particulier ceux du monde HLM. C'est dans la proximité et grâce à un maillage de partenariat étroit que sont mises en œuvre, le plus souvent, les solutions les plus efficaces.

## PORTRAIT D'ACTEURS

Régie de quartier Regards – Arles (13)

### Jean-Pierre Antinoux



Décembre 2003. Arles est sous les eaux et l'usine Lustucru inondée. Le 26 mars 2004, Panzani annonce la fermeture définitive de l'établissement, jugeant trop coûteuse la réhabilitation du site. Pour Jean-Pierre Antinoux et ses collègues, c'est le « cataclysme ». « Tout d'abord vient la lutte, le refus de voir partir en poussière trente ans d'usine. Puis je dois me rendre à l'évidence : il faut que je retrouve un travail. Mais que faire ? Tenter une reconversion ? Démarche très aléatoire à 50 ans. Finalement, j'opte pour une formation d'animateur d'espaces multimédia. J'obtiens le brevet d'état. Une première victoire, pour moi qui n'avais aucun diplôme. »

Jean-Pierre effectue son stage pratique à la Régie de quartier. Avec des ordinateurs récupérés à droite et

à gauche, il monte un atelier qui, très rapidement, permet aux salariés de s'initier aux rudiments de l'informatique. « A l'issue de mes dix mois de stage, l'atelier est mis en sommeil, mais pas mon implication dans la Régie. » Jean-Pierre est en effet membre de Rhumeurs, une association arlésienne qui réalise des reportages et des documentaires en lien avec la vie des quartiers et de leurs habitants. Il filmera de manière bénévole l'assemblée générale des Régies en 2006, année où son association intègre le CA de la Régie d'Arles. Mais, sur le plan professionnel, le temps passe, pas de travail en vue, le moral est en berne.

C'est en janvier 2008 que la Régie décide de relancer, avec son ancien capitaine, l'atelier informatique. Et l'atelier prend cette fois pleinement sa place dans les activités de la structure, devenant un lieu d'apprentissage et de lien social. « Une expérience formidable que je dois à la Régie. Elle m'a accueilli, guidé, confié l'organisation de l'atelier, la possibilité de prendre enfin des responsabilités et, du même coup, de reprendre confiance en moi. Cela aurait-il été possible dans une autre structure ? Sincèrement, je ne le pense pas. Car, à la Régie, on donne du temps au temps et on privilégie les rapports humains. Des « unités de mesure » qui ont de moins en moins cours dans notre société. »

## Assises Nationales des Régies de Quartier et des Régies de Territoire : un projet en trois étapes

**Les Assises, étape d'une démarche menée depuis 2006 par le CNLRQ et ponctuée par trois grands rendez-vous, dans les quartiers, à l'échelle régionale puis à Bron, pour partager largement une parole politique.**

**A** Bron, le 9 novembre 2010, devant un auditoire de 450 personnes, plusieurs personnalités se sont penchées sur d'autres manières d'aborder des préoccupations chères aux Régies : le sociologue Laurent Mucchielli sur la sécurité dans les quartiers, Jean-Pierre Dubois, Président de la Ligue des droits de l'Homme, sur l'accès à la citoyenneté, Renzo Sulli, maire d'Echirolles, sur le rôle des services publics, Aminata Koné, secrétaire générale de la Confédération syndicale des familles, sur l'accès au logement. La lutte contre la pauvreté monétaire, l'aménagement urbain de territoires durables et solidaires, le développement d'un commerce équitable, la reconnaissance et la valorisation de l'initiative citoyenne ont été respectivement traités par la chercheuse Elisabeth Maurel, le président de Paris Métropole, Jean-Yves Le Bouillonnet, celui de l'association Minga, Emmanuel Antoine, le sociologue et ancien député Jean-Pierre Worms. Les intervenants ont ouvert de nouvelles pistes de réflexion, perspectives politiques, sociales et économiques que les Régies peuvent s'approprier ou soutenir.

Depuis plus d'un an à travers l'animation d'une dizaine de séminaires regroupant directeurs et bénévoles, des débats ont été organisés au sein de nos instances nationales. Ces Assises Nationales des Régies de Quartier et des Régies de Territoire sont le point d'orgue du projet « Régies en Constellation », dont la première étape s'est déroulée dans toute la France, du 7 au 15 octobre 2006. Après les rencontres Nationales des Régies à Orléans (1992), Strasbourg (1995) et Paris (2000), le Comité National a souhaité mettre encore davantage en relief la qualité, l'inventivité et l'esprit militant des Régies par un projet aussi ambitieux par sa forme que par son inscription dans la durée.

Près de 70 Régies y ont participé. Il y eut des portes ouvertes, des inaugurations de locaux, des débats avec les



Pour continuer dans le même esprit, cette affiche reprend une partie du visuel de "Régies en Constellation 2008".

habitants, les élus, les partenaires, des événements festifs autour d'une activité technique ou sur un site entretenu par les salariés... Dans plusieurs villes, comme à Angers ou à Carvin, la presse s'est faite l'écho de cette semaine particulière.

Dès le mois de janvier 2007, la seconde phase du projet était lancée avec l'organisation de six assises régionales. Soit six journées, en mai et juin 2008, à Paris (Ile de France, DOM, Grand Nord), Avignon (Rhône-Alpes, PACA, Languedoc-Roussillon), Angers et Trélazé (Grand Ouest), Agen (Aquitaine, Midi-Pyrénées) et Nevers (Bourgogne, Centre, Grand Est). Deux thèmes principaux avaient été retenus pour les débats : la participation des Régies et des habitants à la vie locale et associative, les nouvelles formes de pratiques économiques sociales et solidaires. Sur les stands, les Régies présentaient la diversité de leurs activités. Ces journées étaient rythmées par des animations sportives ou musicales, des scènes ouvertes, du théâtre forum... Au total, ce sont 7 500 personnes, habitants, salariés et bénévoles des Régies, partenaires, qui ont contribué au succès de ces événements régionaux.

# Points de vue sur une parole politique

## Pour une autonomie des jeunes par un accès au logement

**Anne-Marie Fauvet, membre du Bureau et du Conseil d'administration du Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée**

« Même si le problème de fond est lié à l'emploi des jeunes, si l'autonomie sans une activité professionnelle rémunérée ne peut qu'être bancal, nous ne pouvons que rejoindre les Régies sur l'ensemble des propositions qui favoriseraient l'accès au logement des jeunes.

Nous constatons, comme un grand nombre d'acteurs de terrain, que la majorité des jeunes quittent de plus en plus tard le logement familial. Cette « décohabitation » tardive trouble forcément l'image

qu'ils ont d'eux-mêmes, en tant que personne majeure, adulte. De plus, cette situation n'est pas sans relation avec la dégradation des relations intergénérationnelles et le temps passés « dans la rue », à l'extérieur du domicile parental au sein duquel ces jeunes ne se sentent plus à leur place.

Il faut ne pas hésiter à pointer la discrimination qui pèse sur l'attribution d'un logement à des jeunes d'origine étrangère ou issus d'un quartier en difficulté. Même si leur salaire le leur permette, ces jeunes auront de grandes difficultés à quitter le parc social, sachant qu'au sein du parc social lui-même la demande est largement supérieure à l'offre.

De plus, dans un contexte d'appauvrissement des populations et de paupérisation des villes, l'intolérance et la rupture de dialogue gagnent du terrain dans les relations de voisinage, entre des gens aux écarts d'âge importants,

d'origine sociale et ethnique différentes, par exemple entre des jeunes qui accèdent à un logement et des personnes âgées qui sont contraintes de quitter leur logement individuel pour vivre en habitat collectif. Il est urgent que nos élus aient une parole politique forte qui calme le jeu, que l'Etat nous aide dans notre travail de médiation en nous donnant les moyens humains, techniques et financiers de retisser ce lien social. »



## Pour une politique de prévention et de sécurité républicaine



**Marie-France Chamekh, Présidente de la Régie de quartier Villeneuve-village olympique et habitante du quartier**

« Jusqu'en 2002, le quartier disposait d'une police de proximité. Même si ce dispositif n'était pas parfait en terme de résultats, il avait le mérite d'exister. Nous n'avons jamais retrouvé depuis cet accompagnement quotidien, ce travail de terrain, malgré la présence des forces de police de l'Unité territoriale de quartier. Devant les difficultés croissantes exprimées par les habitants, deux réunions se sont tenues entre les habitants, le Préfet, la police nationale, le Rectorat, le Procureur de la République, en présence du Maire de Grenoble. Il était important que le Préfet entende les doléances des habitants, comme la Ville l'avait fait il y a plusieurs années, en confiant à la Régie la mise en place de correspondants de nuit dans le quartier. *suite page 6*

*suite de la page 5* Peu de temps avant les heurts violents du mois de juillet 2010, l'équipe de la Régie avait interpellé la Ville de Grenoble et l'ensemble des partenaires sur la montée en puissance de la violence subit par les habitants.

A l'issue de ces fâcheux événements, plusieurs initiatives ont été prises. La volonté des habitants de trouver des solutions s'est exprimée par la mise en place de groupes de travail. L'un réfléchit à la manière de recréer du lien avec la police nationale, l'autre avec les jeunes, dans le projet d'un lieu de vie où se mêleraient les générations. La Ville a augmenté la

présence dans le quartier de la Police municipale en recrutant une quinzaine d'agents supplémentaires. Elle a également soutenu le travail de la Régie par la création de quatre nouveaux postes de correspondants de nuit.

Mais ces efforts, ce bon sens, ne pourront suffire si le gouvernement n'intervient pas fortement bien en amont, en développant les moyens de l'Education nationale, un peu plus en aval, en renforçant ceux de la prévention spécialisée et des éducateurs de rue, au quotidien en remettant en place une police de proximité digne de ce nom. ■



**Accompagner la capacité des habitants à formuler eux-mêmes leurs besoins, à les porter dans l'espace public, à proposer, voire expérimenter, les réponses correspondantes.**

**Brigitte Chabert, déléguée à la Fédération des Centres Sociaux du Rhône**

« Si l'on veut véritablement accompagner les habitants à formuler un besoin, il ne faut pas attendre qu'ils passent la porte. Le risque serait de n'entendre que ceux qui ont déjà l'habitude de s'exprimer, de laisser de côté ceux qui ne fréquentent pas les structures municipales ou associatives, des enfants, des jeunes, des personnes isolées ou handicapées... De ce fait, pour construire un diagnostic partagé, les rencontres devraient prendre souvent au départ un caractère informel, une chaise et une table que l'on installe dans la rue ou au pied d'un immeu-

ble. A partir de là, des groupes de travail se forment sur tel dysfonctionnement mis à jour par l'expression des habitants.

Dans le quartier parisien des Amandiers, dans le XX<sup>e</sup> arrondissement, nous étions confrontés à un fort sentiment d'insécurité lié au trafic de drogue et au racket. Les parents avaient peur pour leurs enfants, les personnes âgées ne sortaient plus. Nous avons organisé le samedi matin, sur l'espace public, « le café des parents ». De là est née l'Université populaire des parents, une quinzaine de parents « professeurs » qui se sont mis au service des autres habitants. Ces parents ont bénéficié d'une formation à la

gestion des conflits et des violences afin de former à leur tour d'autres parents. Petit à petit, ces parents deviennent réellement citoyens de leur territoire, ils acquièrent la capacité de prendre la parole en public, d'interpeller les élus.

Le succès de cette action de médiation vient du fait qu'elle est le fruit d'un long cheminement, tout comme les formations qui l'accompagnent. Rien n'a été plaqué. Tout s'est construit au contraire à partir des besoins et des demandes des habitants. »

## Pour un droit de vote et d'éligibilité des étrangers non communautaires aux élections locales



### Rémi Féraud, maire du X<sup>e</sup> arrondissement de Paris

« Je suis favorable au droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales. Dans le X<sup>e</sup> arrondissement par exemple, 20% des habitants sont de nationalité étrangère et ce sont autant de personnes exclues de l'exercice de la démocratie locale. Ces personnes ont pourtant des enfants inscrits dans les écoles de l'arrondissement, elles ont des besoins et des avis en matière de logement, d'organisation et d'entretien de l'espace urbain, elles sont usagères des services publics, paient des impôts...

Le risque est de ne pas prendre en compte les questions qui concernent ces résidents souvent modestes, alors que l'accès de tous les habitants à la citoyenneté éviterait de creuser un peu plus les inégalités sociales, de renforcer ce sentiment d'injustice et d'exclusion qui contribue à la ghettoïsation des quartiers d'habitat social.

De même, le droit de vote, dont ils sont aujourd'hui privés, inciterait les habitants étrangers à participer davantage à la vie de la cité, au sein des conseils de quartier par exemple où ils ne se sentent souvent pas légitimes.

Pour bien marquer notre volonté de voir cette question avancer, Bertrand Delanoë et son équipe municipale ont mis en place un « conseil des résidents étrangers non communautaires », composé de délégués de chaque arrondissement et qui se réunit dans l'enceinte du Conseil de Paris. C'est un moyen de faire émerger un certain nombre de débats et de montrer que la Ville de Paris est favorable à une citoyenneté partagée. »



## En direct du Réseau

### FORMATION

## Le Projet « Socle Commun des Compétences et des Connaissances » validé !

Le Projet « Socle Commun des Compétences et des Connaissances » déposé par Habitat Formation auprès du FPSPP (Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels) et fortement soutenu et encouragé par le Syndicat des Employeurs Régies de Quartier (SERQ), a obtenu un avis favorable pour un financement d'un montant global de 879 000 euros. Cette action s'inscrit dans le plan d'action de lutte contre l'illettrisme développé depuis 2003 en partenariat avec l'ANLCI et dans la continuité de la politique de branche des Régies de quartier qui ont toujours investi ce champ de formation. C'est en effet le fort investissement des Régies de Quartier et du Réseau National qui ont conduit les membres de la commission du FPSPP à donner son accord pour

l'engagement des crédits. Les actions développées sur ce champ entre 2003 et 2010 par les Régies qui ont mobilisé plus de 941 215 € et concerné 2 062 salariés en parcours d'insertion, la tenue d'un séminaire spécifique et l'édition d'un Guide qui ont connu un franc succès auprès de nos partenaires, tout cela a placé notre dossier dans des conditions favorables.

Désormais la règle du plafond annuel de 7 500 € pour les projets des Régies n'est plus en vigueur. Cette mesure doit permettre l'accès aux formations du plus grand nombre. Rappelons cependant que toute action doit au préalable faire l'objet d'une demande auprès de vos conseillers Habitat Formation. Un prochain Info Réseau reviendra plus longuement sur les actions développées.



## DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Comité National de Liaison des Régies de Quartier explore le champ du Développement Durable en développant des activités émergentes et de nouveaux emplois au service des habitants des quartiers populaires. Un projet a donc été proposé à un ensemble d'acteurs publics et privés intitulé « Lutte contre la Précarité Energétique ». Il s'appuie, pour partie, sur des expériences existantes au sein du réseau qu'il convient de capitaliser, de formaliser et d'essaïmer.

L'action proposée irrigue l'ensemble des champs du Développement Durable en direction des habitants bénéficiaires des actions des Régies (gestion de l'eau, économie de flux, consommables, tri des déchets, autoproduction alimentaire, éducation à l'environnement...).

Cette action a pour finalité de définir les contours de nouvelles pratiques valorisantes pour les habitants, de nouvelles activités pour les Régies et de nouveaux métiers pluridisciplinaires de proximité. Il se donne comme objectif la création de 300 emplois par an.



Un groupe de travail a été constitué et s'est réuni le 18 janvier dernier. Il a délimité le périmètre de la recherche/action qui sera mise en œuvre par un Chargé de Mission spécifique actuellement en cours de recrutement.

## ÉCONOMIE SOLIDAIRE



### Marchés publics : propositions et nouvelle édition du guide « Pour une politique d'achat socialement responsable ».

Dans les territoires où elles interviennent, les activités que les Régies développent avec leurs partenaires contribuent à améliorer le cadre de vie, produisent des richesses et des flux économiques qui y sont directement injectés, permettent d'accompagner les parcours des salariés, habitants, et de renforcer leur implication aux côtés des acteurs du territoire.

Avec les Assises Nationales, notre mouvement propose de mettre en débats ses propositions pour une commande publique qui soit plus orientée sur les impératifs de cohésion sociale, d'emploi et d'insertion, de lutte contre les formes d'exclusion, qu'appelle la situation des quartiers et de leurs habitants. Issues de l'expérience des Régies et de leurs partenaires, collectivités, bailleurs sociaux... ces propositions incitent à utiliser les marchés publics et leurs clauses comme autant de leviers pour soutenir les orientations des acteurs du développement local, élus et responsables institutionnels, et favoriser les réponses aux demandes sociales sur les territoires.

Aussi, trois années après sa parution, le CNLRQ présente une édition actualisée et enrichie du Guide d'utilisation de la commande publique. Réalisée par un groupe d'experts, ce nouveau guide met à jour les possibilités de mise en œuvre du cadre juridique, présente les préconisations et les exemples tirés de la pratique du réseau (marchés d'insertion, clauses sociales, allotissement, etc.).

→ Ce document peut être téléchargé sur le site [cnlrq.org](http://cnlrq.org).



## FORMATION

### Le séminaire Président/Directeur : édition 2010...

C'est à Paris, sous la neige, que s'est tenu le séminaire Présidents / Directeurs des Régies de Quartier et de Territoire les 3 et 4 décembre 2010. Temps fort de la vie du Réseau, cette manifestation réunit chaque année le binôme dirigeant de ses structures et l'invite à débattre, échanger sur une question commune. Cette année la problématique choisie portait sur la vie associative. Elle répondait ainsi à des inquiétudes profondes quant au devenir des associations qui depuis la circulaire Fillon du 18 janvier 2010, sont progressivement soumises à la loi des marchés et de la concurrence.

Dans ce contexte, comme le rappelait la Présidente du Réseau, Mme Clotilde Bréaud, la vie des Régies en tant qu'associations de l'économie sociale et solidaire est de plus en plus ardue. Au-delà des



difficultés économiques, apparaissent également des obstacles liés à la reconnaissance des missions spécifiques des Régies comme celle du développement du lien social, de la promotion de la personne dans son activité professionnelle et du mieux vivre ensemble.

Didier Minot, Président de RECIT et membre du collectif des associations citoyennes est venu apporter un éclairage sur les évolutions actuelles du champ associatif. Les participants ont ensuite été invités à réagir et à partager ce qu'ils pouvaient vivre sur leur territoire. De nombreux points ont ainsi fait

débat tels que l'engagement des bénévoles, la place du projet associatif, la tension constante entre les activités économiques et celles de lien social, la relation avec les partenaires, l'image de la Régie sur son territoire, etc.

Le séminaire s'est ainsi conclu sur la nécessité de porter et de valoriser le projet des Régies comme un véritable projet de mieux vivre ensemble. Cette conclusion s'est imposée avec d'autant plus de force qu'elle faisait écho aux propositions des Assises Nationales des Régies de Quartier et de Territoire du 9 novembre 2010 à Bron.

## COMMUNICATION

Le livret des propositions, *Une parole politique pour un mieux vivre ensemble*, le programme de la journée des Assises, les thèmes évoqués ainsi que la liste des intervenants sont téléchargeables sur le site public du CNLRQ.

Un lien direct vous offre la possibilité de partager cette parole en soutenant les propositions des Régies sur le site des Assises.

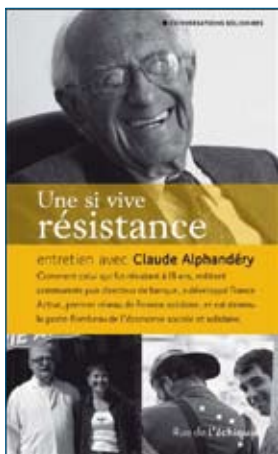
→ [www.regiedequartier.org](http://www.regiedequartier.org)

## VIE DU RESEAU

### La Convention Collective Nationale des Régies de Quartier est étendue!

Par Arrêté du 25 janvier 2011, la CCN des Régies de Quartier est étendue et s'applique obligatoirement à tous les employeurs et salariés compris dans son champ d'application. Petit retour sur cette grande et belle aventure. En 1995, les employeurs Régies de Quartier font le constat qu'aucune CCN de branche n'est adaptée à leur secteur d'activité. Ils décident donc de la création d'un syndicat employeur qui mettra 4 ans pour élaborer un Accord Collectif National signé par l'ensemble des organisations représentatives de salariés. 10 ans plus tard, cet Accord se transforme en Convention Collective Nationale grâce, notamment, à la signature de nombreux avenants avec les partenaires sociaux. Pour parachever son projet, le Syndicat Employeur élargit en 2010 le champ d'application à « d'autres associations œuvrant dans les mêmes finalités que les Régies ». Ce qui permet aux très nombreuses associations qui ne s'adosent sur aucune Convention Collective de pouvoir bénéficier d'un cadre sécurisé.





## Une si vive résistance

entretien avec  
Claude Alphanéry

« Prophète joyeux », « banquier altruiste », « éternel résistant », « voyou affectueux »... de Michel Rocard à Edgar Morin, chacun a sa formule pour évoquer Claude Alphanéry, qui a investi près de 90 ans d'énergie et d'idées au service

de l'intérêt général. Il est aujourd'hui considéré comme l'une des grandes voix de l'économie sociale et solidaire — cette « autre économie » qui fait passer les hommes, l'environnement et les territoires avant le profit. Résistant à 18 ans, membre du Parti communiste jusqu'en 1956, haut fonctionnaire à la direction du Trésor, président de la première banque française spécialisée dans l'habitat social... une carrière d'exception, qui l'a aussi conduit à développer France Active, premier réseau de finance solidaire en France.

Ce livre est le portrait d'un agitateur d'idées, dont « l'énergie persistante » ne cesse de surprendre. C'est le parcours d'un humaniste, nourri des discussions dans le maquis sur l'avenir de la démocratie sociale. C'est surtout l'appel d'un éternel résistant à agir pour une métamorphose radicale de la société au profit des plus humbles.

→ Editions Rue de l'échiquier, 128 pages, 9,90 euros.

### INFO-RÉSEAU

#### Directrice de la publication

Clotilde Bréaud

#### Comité de rédaction et rédaction

Zinn-Din Boukhenaiïssi,  
Bruno Martin,  
Anne Mistral,  
Nicole Picquart,  
Corinne Redersdorff,  
Vincent Ricolleau,  
Didier Testelin.

#### Dossier et interview

Marie Michaud

#### Secrétariat de rédaction

Sandrine Cardon

#### Illustrations

Albert

#### Maquette

Patricia Chapuis

#### Imprimeur

LFT, Montreuil

#### Numéro de dépôt

légal 91/0322.



**Abonnement** 12,20 Euros (3 n°).

#### Comité National de Liaison des Régies de Quartier

54, av. Philippe Auguste –

75011 Paris.

e-mail : [accueil@cnlrq.org](mailto:accueil@cnlrq.org)

Site : [www.regiedequartier.org](http://www.regiedequartier.org)

#### Cette publication

##### a bénéficié du soutien

– de la DGEFP Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle,

– de la DGCS Direction Générale de la Cohésion Sociale,

– du SGCIV Secrétariat général au Comité

Interministériel des Villes,

– du FSE Fonds Social Européen.



## La politique de la ville : Maîtriser les dispositifs et les enjeux

Emmanuel Heyraud

Les élus et professionnels sont aujourd'hui en butte, avec la crise, à de nouvelles demandes sociales, sur fond de montée des précarités,

d'augmentation du chômage (en particulier des jeunes) et d'insécurité persistante dans les quartiers dits sensibles. Programmes ANRU, réussite éducative, internats d'excellence... : les dispositifs ne manquent pas. Souvent perçue comme complexe, la politique de la ville n'en reste pas moins au cœur des enjeux de mixité sociale et d'un vivre ensemble à réinventer. Elle recèle des ressources d'innovations et d'expérimentations que peu de politiques publiques ont su et pu mobiliser jusqu'ici. Elle comporte aussi des leviers d'action que cet ouvrage a vocation à mettre en avant, au service de projets de territoires ambitieux, solidaires et durables. Un guide didactique et complet, pour aider à mieux comprendre et maîtriser les ressorts de la politique de la ville d'aujourd'hui et de demain. Rendez-vous sur [www.pratiques-locales.fr](http://www.pratiques-locales.fr), site compagnon de l'ouvrage qui propose des ressources complémentaires : actualités, textes, cartes, schémas... → Editeur, Berger-Levrault, 2010, collection, Pratiques locales, 450 pages, 42 euros

## Retour sur des femmes de chambre en lutte

Film documentaire par Carine Fouteau

C'est l'histoire d'une grève qui n'a pas défrayé la chronique et pourtant qui mérite qu'on s'en souvienne. Même neuf ans après. En 2002, des femmes de chambre employées par Arcade, entreprise sous-traitante du groupe Accor, cessent le travail pour faire valoir leurs droits. Payées à la pièce : 2 euros par chambre. À la chaîne : 4 chambres par heure. Un film documentaire en témoigne.

<http://www.mediapart.fr/club/blog/carine-fouteau/280111/retour-sur-des-femmes-de-chambre-en-lutte>





Questions à **Clotilde Bréaud**,  
Présidente du CNLRQ

## Plus de 50 propositions pour un projet global de changement

### Comment cette parole politique s'est-elle construite ?

L'ensemble des propositions présentées aux Assises sont issues d'un long travail mené collectivement depuis 2006 par notre mouvement. A la suite des émeutes de novembre 2005, notre Réseau a voulu montrer une autre image des quartiers que celle, si négative, illustrée par les médias. Si, acteurs des Régies, impliqués au quotidien avec les populations de territoires en grandes difficultés, nous sommes à même de faire émerger de nouvelles initiatives solidaires, nous faisons trop souvent le constat de graves dysfonctionnements, et donc de grandes souffrances, qui disqualifient les promesses de la République. Mais nous sommes aussi convaincus que le changement est possible si les habitants y participent activement.

Tout au long de ce travail partagé depuis 2006 un slogan a constitué l'axe fort à partir duquel se sont construites nos réflexions : « Habitants : richesse des Quartiers ; Quartiers : richesse des Villes ».

### Que traduisent ces propositions et à qui s'adressent-elles ?

Aujourd'hui, ces propositions traduisent les attentes de ces populations. Quelles que soient les thématiques retenues, ce sont les valeurs universalistes, humanistes et républicaines qui les fondent. Pour n'en citer que quelques-unes : le respect de la dignité des personnes, l'accès aux droits des citoyens sans discrimination, l'accès à un niveau de vie convenable, la participation effective de tous les habitants dans l'organisation et les décisions politiques qui concernent leur vie quo-

tidienne, enfin leur nécessaire implication dans la construction des services dont ils sont bénéficiaires.

### Quel a été le but des Assises nationales ?

Le but premier de cette journée a été d'énoncer publiquement le positionnement politique – politique au sens de la vie de la Cité – de notre Réseau concernant les principales problématiques auxquelles sont confrontées les habitants, de montrer comment un mouvement émanant des habitants et acteurs de terrain est en capacité d'être une force de propositions constructives et équitables, de s'inscrire activement dans un changement sociétal. Le film *Paroles d'habitants*, que nous avons visionné ce jour-là en est l'illustration concrète. Chacun, quelle que soit sa place dans son territoire peut apporter une contribution, même modeste, pour un projet global de changement.

La parole libre des intervenants des tables rondes, par une approche peut-être différente de celle que nous avons adoptée, nous a aidé à mettre en perspective, les enjeux sociaux et économiques de nos propositions. Mais n'est-il pas nécessaire de confronter nos idées et nos positions pour provoquer un changement d'une telle importance ?

La valorisation de la démocratie citoyenne développée par Jean-Pierre Worms en conclusion de cette journée, constitue l'axe fondateur du projet politique des Régies, et de sa réalisation.

Mais, le but de ces Assises ne s'arrête pas à cette manifestation. D'autres problématiques seront traitées afin que toutes les dimensions de la vie quotidienne des habitants puissent faire l'objet de propositions de changement. Nous avons l'ambition que cette journée soit le point de départ de débats localement, régionalement ou à l'échelle nationale. Nous sommes prêts à nous engager, sur nos territoires et avec d'autres acteurs, pour une dynamique de changement.

Ces débats visent à interpeller les décideurs politiques. Il est temps qu'ils les reprennent à leur compte afin de leur donner une concrétisation, juridique, réglementaire ou programmatique.

Nous avons aussi l'ambition de faire partager ce projet politique à nos partenaires, et nous serons d'autant plus écoutés que nous montrerons notre volonté d'ouverture, notre capacité à rassembler dans une même démarche. C'est là un appel à la responsabilité citoyenne, à un engagement de la Société civile qui, en montrant sa force de mobilisation, peut construire avec les décideurs politiques et institutionnels une autre société. Plus juste, plus fraternelle, plus solidaire.